

Afrag - Compte rendu d'assemblée générale 2023

Présidée par Stéphan Devé, l'assemblée générale ordinaire 2023 de l'Afrag s'est tenue le vendredi 20 novembre 2023 à 19 heures à la Ferme d'Antioche de Nernier en présence des membres du bureau de l'association et d'une dizaine de ses membres.

1 Bilan Moral

Les points suivants sont abordés par le président de l'association

- En 2023, le trafic aérien a presque retrouvé ses niveaux d'avant COVID. Alors que les prévisions tablaient sur un retour à des niveaux avant Covid en 2025 mais une très forte demande dans le domaine du transport aérien a permis aux compagnies aériennes d'accroître leur offre... et leurs bénéfices !
- Remise en service de l'antenne de mesure de bruit aérien de Nernier. A ce jour, les communes de Chens-sur-Léman, Messery et Yvoire ont répondu à l'appel à l'aide envoyé par notre association, l'ATRC-AIG ayant finalement participé au financement courant septembre. L'Afrag remercie ces communes et associations qui ont aidé au remplacement de cette station de mesure de bruit aérien qui était muette depuis plus de 2 ans. Une participation de Nernier est aussi attendue prochainement
- Améliorations du site – Un courriel est maintenant envoyé aux adhérents à chaque fois qu'un nouvel article est inséré sur le site afrag.fr
- Participation de l'Afrag au recours lancé à l'initiative de l'ATCR contre deux dispositions contenues dans la future loi d'exploitation de l'aéroport et ce au côté des communes de Chens, Messery et Nernier

L'association compte 77 personnes en tant qu'adhérents ou sympathisants.

Le bilan moral est approuvé à l'unanimité

2 Rapport d'activité

Marie-Pierre Berthier expose le rapport d'activité de notre association durant les 12 derniers mois. 2023 aura été une année en continuation d'activités. Plusieurs réunions du bureau ont été tenues ainsi qu'une rencontre publique à Chens-sur-Léman qui a vu forte affluence et a permis des échanges dynamiques entre le bureau de l'Afrag et les personnes présentes. Des rencontres informelles sur des sujets précis ont aussi été organisées suite à l'assemblée générale du vendredi 19 octobre 2022. Collaborations et concertations diverses se sont aussi poursuivies.

Dans le détail

- **Collaboration active avec l'ATCR** sur le projet de loi genevois relatif à l'aéroport – issu de l'initiative 163 pour un pilotage démocratique de l'AIG : trois élus français siègent à la nouvelle commission (contre 1 auparavant) : commission consultative pour l'accompagnement de l'évolution de la plateforme aéroportuaire (CCAEP). 1 élu nommé par le préfet de Haute-Savoie, 1 élu nommé par le préfet de l'Ain, 1 élu nommé par le pôle métropolitain du genevois français. Marie-Pierre Berthier est membre du bureau de cette association
- **Coopération avec la CARPE.** Participation aux réunions de l'association et collaboration à la production de propositions ainsi qu'aux consultations pour l'élaboration de réponses aux autorités genevoises

- Nomination en septembre de Marie-Pierre Berthier au **comité consultatif sur les nuisances liées à l'AIG – CCE** - (accord franco-suisse de 2001, renouvelé en 2020) ; une seule réunion de ce comité s'est tenue le 17 septembre 2021. Que faire pour améliorer cette situation ?

Participation de l'Afrag au Recours au tribunal administratif fédéral à Berne déposé par l'ATCR. De nombreuses communes du bassin lémanique et de l'Ain ainsi que plusieurs associations écologiques se sont aussi associées à ce recours contestant des dispositions nouvelles dans la loi sur l'exploitation de l'aéroport, les nouvelles normes fixant du bruit admissible, l'augmentation des quotas nocturnes et la création d'une nouvelle bretelle de sortie permettant une réduction des intervalles entre les appareils atterrissant à Genève. Le recours a été déposé en janvier 2023 et complété en avril.

Le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité

3 Bilan financier

Serge Bel, trésorier de l'association, présente le bilan financier pour 2023.

Solde après AG 2022		1772.82€
Cotisations	475€	
Subventions station de mesure du bruit (Chens-sur-Léman, Messery et Yvoire)	1700€	
Versement ATCR-AIG Septembre 2023	3319,27€	
RECETTES		5494,27€
Dépenses hors station de mesure de bruit	121€	
Station de mesure du bruit	3319,27€	
DÉPENSES		3440,27€
Solde compte courant au 10/11/2023		3826,82€
Solde compte épargne au 10/11/2023		421.68€

Le bilan financier est approuvé à l'unanimité

4 Renouvellement du bureau de l'Afrag

Suite à l'Assemblée générale 2022, le bureau de l'Afrag était constitué de Marie-Pierre Berthier, Serge Bel et Stéphane Devé, Christian Breuza ayant ensuite proposé son aide début 2023.

Les 3 membres élus du bureau ainsi que Christian Breuza présentent donc leur candidature pour l'année 2024. Un appel à candidature est fait auprès des personnes présentes et Olivier Chappuis pose sa candidature au bureau de l'Afrag.

L'assemblée est invitée à se prononcer sur les candidatures reçues qui sont toutes acceptées à l'unanimité.

Suite à ce vote, Stéphane Devé décide de se retirer du bureau de l'association, les statuts de l'Afrag fixant la composition de son bureau à 4 membres.

Après discussion entre les membres du bureau nouvellement élu, le bureau de l'Afrag pour 2024 est le suivant

- Présidente : Marie-Pierre Berthier
- Vice-président : Christian Breuza
- Vice-président et Trésorier : Serge Bel
- Secrétaire général : Olivier Chappuis

La composition du bureau de l'association et les rôles des membres du nouveau bureau sont présentés aux participants

5 Activités en 2024

Le bureau de l'association propose les activités et initiatives suivantes pour l'année 2024

- Elargissement du bureau de l'association permettant une meilleure participation aux membres de l'Afrag
- Elargissement de l'audience auprès des Communes et à travers la Presse
- Mise en place d'un partenariat avec Annemasse Agglomération
- Rapprochement avec les élus et associations de l'Ain
- Reprise des contacts parlementaires
- Travail avec la Préfecture pour une relance du Comité Consultatif sur l'Environnement et les nuisances liées à l'aéroport
- Demande d'intervention devant le Pôle Métropolitain du genevois français
- Organisation de réunions localisées à Sciez, Bons, Thonon ...
- Manifestations publiques et distributions de tracts de sensibilisation/ mécontentement (marchés, douane, ...)
- Finalisation du partenariat avec l'association ADRA Bâle – Mulhouse

Cette proposition est acceptée à l'unanimité

6 Cotisations 2024

Le bureau de l'Afrag propose de maintenir les cotisations 2024 à leur niveau actuel – 15 € pour une cotisation individuelle et 25 € pour une cotisation familiale.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité

L'ensemble des points portés à l'agenda ayant été couverts, et sans autres questions diverses, la séance est levée à 20 heures 15.



Le président de séance, Stéphane Devé